

S'inscrire

Comment vous inscrire? Rien de plus facile! Il vous suffit de suivre les démarches suivantes:

1. Complétez le formulaire d'inscription sur notre site www.gestiondebase.be.
2. Versez les frais d'inscription sur le compte bancaire 001-5806085-32. Dans la communication, mentionnez votre nom + cours de gestion de base + date de début. Veuillez également mentionner votre adresse, si celle-ci diffère de l'adresse de votre compte bancaire. Dès que nous avons reçu votre paiement, vous recevrez une lettre de confirmation.

Si vous optez pour la formation à domicile, le cours vous sera envoyé dans les plus brefs délais. Le délai de livraison maximum est de deux semaines.

Pourquoi opter pour le Centre de Formation à Distance?

- C'est le moyen le plus rapide d'obtenir le diplôme officiel de gestion de base! Il vous faudra moins d'un mois pour vous mettre en ordre avec la loi d'établissement belge et lancer votre entreprise.
- Le CFD est un opérateur de formation agréé.
- Le CFD, c'est de la qualité et du professionnalisme.
- Le CFD offre de l'excellent matériel didactique.
- Le CFD, c'est une approche individualisée et de la flexibilité.

Plus d'infos ?

Centre de Formation à Distance
www.gestiondebase.be
info@gestiondebase.be
003232923336

Le moyen le plus rapide de lancer votre entreprise !

Formations de gestion de base



www.gestiondebase.be

Le moyen le plus rapide de lancer votre entreprise !

Tous ceux qui souhaitent démarrer une entreprise en Belgique, ont besoin de l'attestation officielle de gestion de base. Tant comme indépendant à titre principal que comme indépendant à titre complémentaire, vous devez être en la possession de cette attestation.

Beaucoup d'indépendants débutants veulent se mettre en règle avec la loi d'établissement le plus vite et le plus facilement possible. C'est pourquoi le Centre de Formation à Distance organise des formations de gestion de base qui préparent, en très peu de temps, les indépendants débutants à l'examen du Jury Central.



Comment obtenir le diplôme de gestion de base officiel?

Le Jury Central organise quotidiennement des examens de gestion de base. L'examen est informatisé et se présente sous la forme de 30 questions à choix multiple. Si vous réussissez, l'attestation officielle de gestion d'entreprise



vous sera immédiatement remise, de sorte que vous pouvez encore obtenir le jour même votre numéro d'entreprise via le guichet d'entreprise.

En guise de préparation à cet examen, le CFD organise des formations de qualité en gestion de base. La manière la plus efficace possible de réussir est de suivre un cours accéléré de 20 heures, dispensé par des comptables ou des indépendants expérimentés. Vous pouvez également suivre une formation en gestion de base à domicile.

La formation accélérée

La formation accélérée en gestion d'entreprise comprend 5 demi-journées de cours et est étalée sur 2 semaines. Vous suivez au total 20 heures d'une formation intensive. Les cours sont organisés le soir ou l'avant-midi à Liège, Namur, Bruxelles et Charleroi.

Pendant les cours, le programme d'études officiel est passé en revue de manière accélérée. La formation vous donne un bon aperçu de la manière dont vos connaissances seront testées lors de l'examen du Jury Central. Les formations en gestion de base sont données par des personnes possédant une vaste expérience et ce, tant dans l'enseignement que dans la pratique. Vous recevez donc des réponses concrètes aux questions que vous vous posez en tant qu'indépendant débutant. Aucune formation préalable n'est nécessaire. Si vous êtes motivé,

vous n'aurez aucune peine à réussir la formation et l'examen.

La formation accélérée en gestion de base vous permet de vous conformer à la loi d'établissement belge dans le délai d'un mois. Il s'agit du moyen le plus rapide et le plus sûr de démarrer votre entreprise!

La formation à domicile

La formation en gestion de base à domicile vous permet d'étudier à votre rythme, où et quand vous le souhaitez. Vous décidez vous-même de quand vous passez l'examen du Jury Central.

Le manuel de gestion d'entreprise comprend des parties théoriques et des parties pratiques. Chaque chapitre comporte des questions d'entraînement comparables à celles de l'examen. Les solutions sont incluses.

Le matériel didactique est rédigé de façon très intelligible. Si toutefois vous avez encore des questions à propos du contenu de la formation ou si vous avez besoin d'une aide supplémentaire, vous serez aidé par un comptable expérimenté.



Nous prenons soin de votre formation !